



Procès-verbal – Assemblée générale annuelle

Date : le samedi 7 mars 2020, de 13h à 17h30.

Lieu : la Maison du Citoyen, 7501, rue François-Perrault, salle 207, Montréal.

Membres présent·e·s :

- Alexandre Boucher Bonneau
- Isabelle Caron
- Liana Cusmano
- Miguel Daraïche-Leblanc
- Audrey Givern-Héroux
- David Isabelle
- Hassoun Karam
- Louise Lacroix
- Sylvain Lafrenière
- Yan Leduc-Chun
- Guillaume L'Écuyer-Caron
- Cloélie Roy
- Marie-Sara Soukpa

Membre invitée :

- Céline Métivier

1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.

Selon l'article 4.5 de nos statuts « Le quorum est composé du plus grand des deux nombres suivants : cinq pourcent (5 %) des membres en règle de la circonscription ou dix (10) membres. » L'association compte 176 membres. Le nombre requis pour le quorum, selon les statuts, est donc de 10 membres. 12 personnes étant présentes, il y a quorum. Hassoun déclare ouverte l'assemblée générale statutaire de Québec Solidaire - Viau et souhaite la bienvenue aux membres.

2 Élection de l'animation et du secrétariat

- Hassoun propose que Céline, en tant que membre externe, anime l'assemblée. Proposition appuyée par Isabelle.
- Miguel propose que Cloélie soit secrétaire de l'assemblée, appuyé par Marie-Sara.
- Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

3 Adoption de l'ordre du jour

- Céline fait une lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications.

- Isabelle Caron propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Miguel.
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 Tour de table

- Les membres de l'assemblée se présentent brièvement.

5 Adoption du procès-verbal de l'AG statutaire de 2019

- Céline présente le procès-verbal de l'AGA-2019. Elle demande si les gens qui étaient présents à cette assemblée ont des modifications à apporter au procès-verbal. Aucune modification n'est demandée.
- Sylvain propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Audrey.
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Présentation de l'état de l'adhésion jusqu'au 31 décembre 2019

- Miguel présente l'état de l'adhésion dans l'association en soulignant les éléments suivants :
 - L'association a 176 membres et est en zone paritaire (86 femmes et 90 hommes). L'adhésion présente une légère baisse : elle était de 208 membres en 2018.
 - L'association a 2 défis : Stimuler l'intérêt pour la vie associative et augmenter le nombre de membres. Il y a une autre difficulté au niveau du recrutement et de l'implication des femmes dans le comité de coordination (Coco).
 - L'objectif serait de redépasser 200 membres.
- Il conclut en présentant les recommandations suivantes :
 - Le développement d'un processus d'accueil des nouveaux membres
 - L'accompagnement des membres dans leur militantisme
 - L'établissement d'un portrait socioéconomique des membres de la circonscription.
- Commentaire de Hassoun : le portrait socioéconomique dépend des informations que les membres donnent dans leur fiche personnelle – donc il faudra passer par le National pour ajouter des champs au formulaire d'adhésion. Des démarches ont déjà été entreprises avec d'autres associations pour demander cet ajout.

7 Présentation du bilan des activités jusqu'au 29 février :

- Isabelle présente le bilan des activités locales, notamment les assemblées, les appels téléphoniques, et les différentes activités sociales (pique-niques), les formations, les assemblées générales, l'activité d'envoi de cartes postales à François Legault et l'activité « Comment gagner la bataille climatique dans Viau ». Elle souligne que le comité de coordination s'est rencontré environ une fois par mois pour un total de 10 rencontres. Il y avait 12 membres dans le coco en 2019 ; quelques personnes ont démissionné pour des raisons professionnelles ou personnelles. Il y a eu beaucoup d'observateurs lors des rencontres de coco, et plusieurs activités en sous-groupe. Elle parle des activités qui ont été faites

dans la société civile : les manifestations pour le climat du 15 mars et du 27 avril 2019 ; le rassemblement contre la loi 21, la marche de la journée internationale des travailleurs et des travailleuses. Elle parle du travail effectué par Sylvain à titre de porte-parole pour maintenir les liens avec la communauté : souper bénévole, forum jeunesse de Saint-Michel, porte-à-porte...

- Audrey présente le bilan des activités régionales, dont l'assemblée générale annuelle de l'association de Québec solidaire Montréal du 24 février, la rencontre sur la loi 21 du 4 mai, le lancement de la réflexion sur la démocratie interne le 15 juin et diverses activités avec le comité de coordination régional, le réseau militant écologiste, et en lien avec l'initiative Ultimatum 2020.
- Par la suite, Audrey présente le bilan des activités nationales, avec entre autres :
 - Conseil national du 29–31 mars : une délégation de huit membres a été envoyée (trois membres avec le droit de vote, et cinq observateurs). La délégation était paritaire.
 - Congrès général du 15-16-17 novembre : une délégation paritaire de six personnes a été envoyée, tous avec le droit de vote.
 - Journées de réflexion sur l'Ultimatum 2020.
- Sylvain rajoute qu'une chose qui a manqué cette année est la participation des bénévoles a faibli. Il note un bon coup : la séance de porte-à-porte préparatoire à la rencontre pour l'Ultimatum 2020. Il souligne que l'association est sortie déçue du dernier congrès – certaines décisions importantes ont été prises au niveau de la démocratie interne. Cependant, Sylvain souligne les efforts de Viau pour faire valoir ses arguments. Il souligne également des lacunes au niveau de la coordination et de la préparation des rencontres de concertation avec Québec solidaire–Montréal. Les convocations de dernière minute n'ont pas favorisé la vie associative.
- Cloélie mentionne que la campagne de textos a été très appréciée et est à refaire.
- Hassoun souligne des corrections à faire dans le nombre des membres qui ont participé à l'Initiative de démocratie interne.
- Audrey rajoute qu'il manque deux manifestations pour l'environnement (mai-septembre) au bilan. Des corrections seront donc apportées au bilan.

8 Présentation du bilan financier jusqu'au 31 déc 2020

- Sylvain présente le bilan financier. Il indique que les dépenses prévues ont été assez bien respectées. Il y a eu un dépassement au niveau du budget alloué pour la participation au conseil national, car la décision a été prise de payer d'envoyer des observateurs. Les dépenses de mobilisation ont été un peu moins importantes. Les dépenses au poste budgétaire de l'accessibilité universelle (par exemple, la traduction en langue des signes québécoise) ont été inexistantes cette année. Il est estimé que l'année sera finie avec plus de revenus que de dépenses, mais les retours de campagne électorale de 2018 n'ont pas encore été reçu du DGEQ. Les retours estimés sont de 4500\$.

- Isabelle émet un commentaire au sujet du poste budgétaire de l'accessibilité universelle : celui-ci devrait comprendre les frais de gardiennage.
- Hassoun demande à Sylvain d'expliquer comment fonctionne le remboursement électoral. Sylvain explique que 50 % des dépenses électorales effectuées par un parti qui récolte au moins 1 % des votes nationaux sont remboursés par le DGEQ. Québec solidaire–Viau a eu 12 000 \$ de dépenses électorales en 2018. 5800 \$ ont été réclamés, mais n'ont pas encore été reçus.
- Miguel propose d'adopter le bilan financier. Audrey appuie la proposition de Miguel.
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

9 Pause (reportée après les prévisions budgétaires)

10 Prévisions budgétaires

- Sylvain propose que les prévisions budgétaires soient déposées et non adoptées, puisqu'elles sont sujet à changement au cours de l'année.
- Sylvain présente les prévisions de revenus. Il mentionne que l'objectif des ristournes sur les dons, de 1030 \$ en 2018, pourrait passer à 1350 \$. Il explique que cela implique un objectif de dons de 4000 \$. Il souligne également que l'année 2018 avait été une des meilleures années au niveau des dons.
- Sylvain présente également les dépenses prévues. En 2019, l'assemblée générale avait duré une journée entière, et le dîner était donc à faire. Les frais de l'année 2020 seront donc moins élevés. Il explique l'ajout d'un budget de 250 \$ pour les formations aux membres. Il explique aussi que les campagnes de textos coûtent de l'argent, et qu'il faut donc prévoir un budget pour celles-ci si on souhaite en faire plus. Il explique que les campagnes de textos n'ont pas été prévues au budget pour l'instant. Il mentionne qu'il serait possible d'ajuster le budget de l'accessibilité universelle pour inclure les frais de gardiennage.
- Hassoun explique le fonctionnement des ristournes sur les dons : l'association reçoit 33% des dons récoltés.
- Hassoun propose les éléments suivants :
 - l'ajout de 50\$ pour les dépenses liées aux AGA de l'association. Explique que la dernière fois que les statuts ont été mis à jour est en 2015. Une mise à jour serait donc nécessaire. Donc le 50 \$ servirait pour organiser une AGA spécifique pour modifier les statuts (principalement pour la location de salle).
 - l'ajout de 50\$ pour les dépenses liées à la location de salle, notamment pour les formations.
 - l'ajout de 100\$ pour les frais de représentation, qui serviraient entre autres à consulter les autres associations lorsque des propositions similaires ont été déposées.
 - l'ajout de 150\$ pour les dépenses de communications pour les campagnes de textos.

- Hassoun spécifie que ces montants sont en prévision d'activités, et qu'il n'est donc pas garanti qu'ils seront utilisés.
- Proposition appuyée par Yan.
- Louise demande quelle distinction est faite entre le matériel de mobilisation et les dépenses d'activités. Sylvain explique que le matériel est plutôt comme des tracts, (matériel physique). Les dépenses d'activité concernent plus l'organisation des activités.
- Marie-Sara demande si on veut continuer à donner des formations. Elle se pose des questions sur les retombées de celle-ci. Quelles formations seraient offertes dans le futur?
- Hassoun répond qu'on continue de prévoir de l'argent pour pouvoir les proposer. Pour soutenir l'implication politique des gens dans le parti.
- Marie-Sara demande quels sont les activités prévues dans les dépenses de représentation, mis à part les activités de visibilité. Elle souligne que l'an passé, seulement 10 \$ ont été dépensés pour un billet de souper-spaghetti.
- Hassoun répond que les activités prévues dans les dépenses de représentation sont plutôt des mandats individuel pour travailler sur des projets avec d'autres associations (par exemple, avec des associations sur la Rive Sud ou la Rive Nord). Le budget ajouter couvrirait en trop autre les dépenses de transport.
- Marie-Sara souligne que les 150 \$ proposés pour ajouter au budget des communications ne devrait pas se limiter au logiciel de textos du parti. Elle explique que d'autres options sont disponibles et exprime son intérêt à les explorer.
- Miguel demande des spécifications sur les coûts liés au logiciel de texto. Hassoun réponds qu'une campagne coûte une quarantaine de dollars.
- Guillaume demande si le poste budgétaire de l'accessibilité universelle comprend également le transport adapté pour les personnes qui en aurait besoin pour se rendre aux événements du parti. Hassoun répond que s'il y a un besoin exprimé par un membre et que cela lui permettrait de participer, le budget d'accessibilité universelle s'appliquerait alors. Il explique que le budget n'est pas limité à l'interprétation en langue des signes québécoise.
- Louise demande si les ajouts proposés par Hassoun impliquerait des diminutions dans les autres postes budgétaires.
- Céline Métivier répond il y a une marge de manœuvre car un surplus a été planifié.
- Sylvain répond que le surplus est encore une estimation, et est sujet à changement. Il souligne également qu'il avait été projeté d'accumuler 9000 \$ pour les prochaines élections, et que les surplus devraient potentiellement servir à cela.
- Sylvain mentionne qu'il n'est pas nécessaire de tenir une assemblée spéciale pour mettre à jour les statuts. Ceux-ci pourraient être retravaillés par le comité de coordination, et le résultat serait mis au vote dans une assemblée normale. Il

exprime aussi son malaise avec la proposition d'ajout de frais de représentation. Il est inquiet par rapport à la transparence des dépenses.

- Hassoun dit qu'il trouve important que l'AG vote sur les prévisions budgétaires pour faire preuve de transparence dans les dépenses.
- Céline propose de voter la proposition de Hassoun, scindée, d'abord. Cloélie appuie la proposition.
- Résultats des votes :
 - Proposition pour l'ajout de 50\$ pour les dépenses liées aux AGA :
 - 6 pour, 5 contre, 2 abstentions. Proposition adoptée à majorité.
 - Proposition pour l'ajout de 50\$ pour les dépenses liées à la location de salle.
 - Adoptée à l'unanimité.
 - Proposition pour l'ajout de 100\$ pour les frais de représentation.
 - 7 pour, 4 contre, 2 abstentions. Proposition adoptée à majorité.
 - Proposition pour l'ajout de 150\$ pour les dépenses de communications.
 - Adoptée à l'unanimité.
- Miguel propose de voter les prévisions budgétaires dans leur ensemble, avec les amendements adoptés. Proposition appuyée par Isabelle.
 - 11 pour, 1 contre, 1 abstention.

11 Élaboration du plan d'action 2020

- Céline Métivier propose que, dans le futur, l'on présente les prévisions budgétaires après avoir élaboré le plan d'action. Proposition appuyée par Cloélie. Proposition adoptée à l'unanimité.
- Hassoun présente les objectifs du plan d'action triennal à visée stratégique. Il dépose également une proposition de plan d'action 2020-2021.
- Marie-Sara souligne le bon travail fait pour le plan d'action triennal.
- Marie-Sara réitère que beaucoup d'outils pas chers existent mais qu'on n'utilise ou ne connaît pas.
- Alexandre remercie Hassoun et Isabelle pour leur travail. Il souligne un point que Cédric avait amené dans le passé : qu'il faut se concentrer sur les actions locales et moins mettre d'énergie sur les grands dédales administratifs nationaux.
- Isabelle exprime son intérêt pour une collaboration avec Marie-Sara dans le but d'explorer de nouveaux outils.
- David souligne l'importance de la variété dans les moyens de communication pour éviter le spam courriel.
- Sylvain souhaite peaufiner les échéanciers et planifier des mises au point pour voir si le coco est bien enlignés. Il parle de l'importance de rendre les objectifs mesurables dans le temps.
- Marie-Sara parle de l'importance de tirer des leçons du bilan des élections 2018. Avant de se lancer dans le comité électoral, il faudra se replonger dans les conclusions du bilan.

- Marie-Sara mentionne également qu'il faudra faire attention au piratage, 2 associations ayant récemment été piratées.
- Hassoun attire l'attention sur la proposition de plan d'action 2020-2021 pour des exemples concrets d'actions qui se rattachent au plan triennal. Ils serviront de critères pour que le Coco rende des comptes.
- Céline demande si on est à l'aise quand même d'adopter le plan triennal, en acceptant qu'il pourra y avoir des ajustements en cours de route.
- Louise demande si le plan d'action triennal remplace les plans annuels? Hassoun explique qu'il sert plutôt de ligne directrice.
- Isabelle souhaite la planification d'actions précises pour chaque année pour éviter que ça soit vague.
- Hassoun précise à nouveau que le plan triennal sert de cadre pour les plans annuels. C'est un plan à visée principalement stratégique.
- Yan suggère que le plan triennal ait des assemblée informelles sous forme de « bières » avec les candidats.
- Cloélie propose un format « bière » avec le coco pour démystifier le militantisme et rendre ça le moins intimidant possible. Proposition appuyée par Audrey.
- Marie-Sara demande comment appliquera-t-on l'échéancier. Céline explique qu'il servirait de canevas général et qu'on ajusterait au fur et à mesure.
- Sylvain n'est pas à l'aise de voter pour adopter toutes les activités car elles sont un peu nouvelles et un peu floues. Il suggère de s'en tenir aux objectifs du plan triennal, et pour les activités, le coco avisera.
- Sylvain exprime son désir de spécifier les dates de l'assemblée d'investiture.
- Amendement proposé par Sylvain : dans le plan triennal, retirer le mot « systématiquement » du point 3 « recruter 20 nouveaux militant.es » pour donner de la latitude au coco.
- Marie-Sara parle de l'importance de communiquer avec les membres : à quoi sert leur argent? Il faudra personnaliser les approches et les outils. Elle suggère d'ajouter « démystifier le coco/le militantisme » aux objectifs triennaux.
- Hassoun explique qu'il est important de bâtir des partenariats avec les communautés culturelles spécifiques.
- Isabelle explique que le plan 2020-2021 est juste une annexe au plan triennal. Elle explique également qu'Haïti et que l'Algérie étaient des communautés qui avaient été ciblées dans le passé, des partenariats déjà entamés mais pas limitatifs.
- Cloélie propose de remplacer « organiser une soirée solidarité avec Haïti » par « bâtir des partenariats avec des organismes communautaires ». Audrey appuie la proposition de Cloélie et explique que c'est mieux que de doubler les efforts en organisant nos propres événements.
- Yan soutient la pertinence des soirées « solidarité avec communautés culturelles ». Suggère la possibilité de générer des revenus.
- Louise demande de faire lien avec le budget. Organiser des soirées solidarité peut coûter cher. Ça ne se reflète pas dans le budget.

- David suggère un événement sur la réforme du mode de scrutin.
- Liana parle d'utiliser Twitter, instagram et autres pour rejoindre les jeunes, et de tisser des liens avec organismes; il exprime aussi l'importance de dés-officialiser le militantisme.
- David propose l'adoption du plan d'action, et la proposition est appuyée par Guillaume.
- Marie-Sara propose d'adopter les objectifs, mais de laisser la section « moyens-activités » et « échéancier » au Coco. La proposition est appuyée par Audrey, puis adoptée à l'unanimité
- Les amendements proposés par Sylvain de définir un échéancier clair pour l'assemblée d'investiture et de retirer le mot « systématiquement » du point 3 « recruter 20 nouveaux militants.es » sont disposés par la proposition de Marie-Sara.
- Sylvain propose l'amendement suivant : Ajouter « au moins » et « et se fixer des objectifs de progression » au point « récolter 4000\$ en financement » dans la section « atteindre nos objectifs de financement ». Appuyé par Marie-Sara. Adopté à l'unanimité.
- Céline demande si on décide d'adopter également un plan 2020-2021. Proposé par Isabelle, appuyé par Marie-Sara.
- Marie-Sara souligne que les activités proposées dans le plan 2020-2021 qui a été remis sont très peu différentes des années précédentes, et explique qu'il serait intéressant de changer un peu. Elle explique qu'il faut également prendre en compte les intérêts et disponibilités du coco lors de l'élaboration du plan 2020-2021.
- Sylvain mentionne qu'on peut faire toutes les activités qui sont sur le plan 2020–2021 quand même, mais souligne l'importance de ne pas s'obliger à faire des choses spécifiques. De toute façon, il dit que tout le monde semble d'accord pour s'adapter au fur et à mesure.
- À la lumière de la discussion, Marie-Sara retire son appui à la proposition d'Isabelle d'adopter un plan 2020–2021.
- Céline demande le vote sur la proposition d'adopter un plan d'action 2020-2021.
 - 4 pour, 7 contre, 2 abstentions.
 - La proposition est rejetée à majorité.

12 Élections du comité de coordination

- Hassoun propose Céline pour agir comme présidente des élections. Isabelle appuie la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Céline explique que le comité de coordination doit contenir au moins 4 personnes, et être paritaire H-F.
- Les candidatures sont les suivantes :
 - Isabelle,
 - Yan,
 - Cédric Glorioso-Deraiche (par procuration),

- Marceline Fandjo (par procuration),
- Hassoun,
- Alexandre,
- Audrey,
- Marie-Sara,
- Sylvain,
- Louise,
- Miguel,
- Guillaume.
- Céline constate que la parité n'est pas atteinte dans les candidatures (2 hommes en trop).
- Hassoun propose de faire une rotation d'hommes observateurs pour qu'il y ait toujours la parité lors des votes. Proposition appuyée par David.
- Guillaume retire sa candidature.
- Marie-Sara propose de déterminer un délai de grâce pour trouver une autre femme pour atteindre la parité; Hassoun retire sa proposition et appuie celle de Marie-Sara.
- Isabelle soulève le problème suivant : qu'est-ce qui arrive si aucun homme ne veut se désister après la période de grâce?
- Cloélie suggère le vote pour ne retenir qu'autant de candidature d'hommes que de femmes et atteindre la parité.
- David propose à nouveau de faire une rotation d'hommes observateurs, mais la proposition n'est pas appuyée.
- Céline propose le vote dans le but de retenir autant de candidature d'hommes que de femmes et atteindre la parité. Cloélie appuie la proposition. Proposition adoptée à l'unanimité.
- Les hommes candidats se présentent un par un.
- Les bulletins de vote sont distribués et on passe au vote. Céline et Liana vont dépouiller les votes.
- Le vote est dépouillé et les résultats sont annoncés. Les hommes élus au comité de coordination sont les suivants :
 - Yan
 - Cédric
 - Hassoun
 - Alexandre
 - Sylvain.
- Isabelle propose la destruction des votes, appuyée par Marie-Sara. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Hassoun propose d'adopter le résultat du vote. La proposition est appuyée par Marie-Sara. La proposition est adoptée à l'unanimité.

13 Divers

- Sylvain invite les gens au souper-spaghetti du carrefour populaire de St-Michel, et à une soirée à la maison d'Haïti.
- Cloélie partage un projet d'événement en solidarité avec les Wet'suwet'en où un court-métrage serait projeté et où les gens seraient invités à écrire des lettres à Justin Trudeau. Elle demande si celui-ci pourra être partagé sur la page officielle de Québec solidaire–Viau; Hassoun répond que oui. Cloélie invite les gens à lui faire part de leurs suggestions de lieu où tenir l'événement.
- Hassoun demande qui veut que son visage soit brouillé sur les photos de l'assemblée générale qui seront publiées. Louise souhaiterait que son visage soit brouillé.
- Les membres remercient Céline de sa présidence.

14 Levée

- Hassoun propose la levée de l'assemblée ; Céline déclare l'assemblée générale annuelle levée à 17h30.